

COMMUNIQUE
DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE SANDRINE CHAREYRE ET HERVE SAULIGNAC

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX DU CANTON DE PRIVAS

COMMISSION PERMANENTE DU 14 JANVIER 2019

380 884 € pour le canton

2 000 € répartis en faveur des auto-écoles Nury et ECF de Privas et l'auto-école Zen d'Alissas, dans le cadre du dispositif « Un permis pour l'emploi » pour l'accompagnement de 4 jeunes, porteurs d'un projet socio-professionnel accompagné par le réseau des missions locales,

Au titre du dispositif de soutien aux investissements des communes, « Pass Territoires 2018 » :

La Communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche percevra :

16 947 € pour la restauration du fonctionnement hydromorphologique de la rivière Ouvèze,

6 937 € pour l'élaboration d'un plan de gestion et de restauration des zones humides des sources du Charalon et du Lagau,

40 000 € pour le développement de la politique en faveur des mobilités douces et autour de l'utilisation des vélos électriques,

315 000 € en faveur de la commune de Privas, pour la construction d'un centre aquatique (1^{ère} tranche).